

SAINT-SAUVEUR

Bulletin municipal de la commune de Saint-Sauveur | N°66 > Décembre 2025



Mairie de Saint-Sauveur
2 rue du Maréchal Lyautey
70300 Saint-Sauveur

Tél. **03.84.93.73.74**
Mairie@st-sauveur.fr

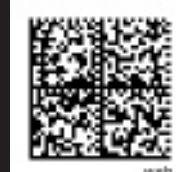
www.st-sauveur.fr



- Bulletin municipal de Saint-Sauveur - ISSN 1269-4266
- Directeur de la publication et Rédacteur en chef : Patricia Vançon
- Rédaction : M. Anding - A-M. Eon - C.Poirrier - C.Viennot
- Photos : Mairie de Saint-Sauveur
- Conception : Mairie de Saint-Sauveur

Mairie de Saint-Sauveur
2, rue du maréchal Lyautey
70300 Saint-Sauveur
03.84.93.73.74

www.st-sauveur.fr
Sur facebook : Ville de Saint-Sauveur
Sur twitter : @MairieStSauveur



Vous souhaitez recevoir un exemplaire de la revue par Email sous forme électronique ?
Faites votre demande à : vincent.ruff@st-sauveur.fr

#2

Chers Salvatoriens et Salvatoriennes

Chères Salvatoriennes, chers Salvatoriens,

Le président de la République est venu sur la base aérienne 116 Luxeuil/Saint-Sauveur le 18 mars 2025. Lors de cette visite, il a annoncé que la base deviendrait la quatrième base aérienne nucléaire de France d'ici 2035. Il a également annoncé un investissement de 1,5 milliard d'euros pour moderniser les infrastructures. Cette visite a eu un impact majeur sur la défense nationale et l'économie locale.

Concernant notre territoire et en particulier notre commune, les enjeux sont nombreux et nous devons être au rendez-vous du renouveau de cet outil de défense présent depuis de nombreuses décennies et qui fait partie de notre environnement.

A ce jour, environ 1100 personnes militaires et civils travaillent sur la base. Après une période de déflation liée aux travaux nécessaires à cette transformation, la BA 116 accueillera environ 2500 personnes.

Saint-Sauveur va donc poursuivre sa modernisation engagée depuis plusieurs années et les axes de travail sur lesquels vos élus se projettent sont nombreux :

- Le commerce
- Le logement
- L'éducation
- La santé
- L'attractivité des entreprises
- L'emploi
- Le tourisme
- Les associations...

Vos élus et moi-même seront heureux de vous retrouver lors de la présentation des vœux qui se déroulera le jeudi 15 janvier 2026 à 18h30 à la salle polyvalente.

Très fidèlement,

Jacques Deshayes
Maire de Saint-Sauveur
Président de la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil

Je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année !

CÉRÉMONIE DES VOEUX

Le Maire, les élus du Conseil Municipal ont le plaisir d'inviter l'ensemble de la population de Saint-Sauveur et des professionnels à la cérémonie des voeux le 15 janvier 18h30 à la salle polyvalente.

INVITATION

CÉRÉMONIE DES VOEUX

15 janvier 2026 à 18H30
salle polyvalente de Saint-Sauveur

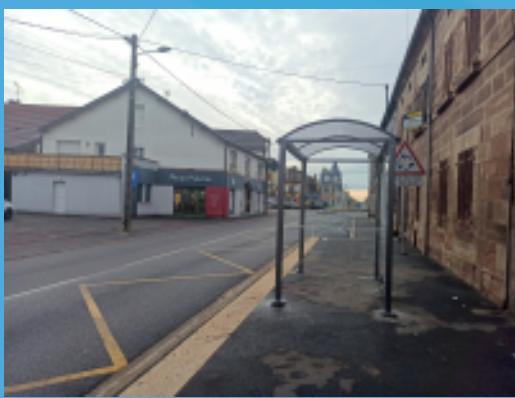


Jacques Deshayes,
maire de Saint-Sauveur
et les élus du conseil municipal
vous invitent à la cérémonie des voeux

03 84 93 73 74 - www.st-sauveur.fr - mairie@st-sauveur.fr

*"L'avenir est quelque chose qui se surmonte.
On ne subit pas l'avenir, on le fait."*

Marguerite Duras



ABRI-BUS

Un nouvel abri-bus a été installé rue Edouard Herriot à l'arrêt de bus, les travaux préparatoires d'installation ont été réalisés par les employés communaux, la fourniture et la mise en place par le conseil départemental de Haute-Saône.

Les abri-bus sont des structures qui offrent une protection contre les intempéries et le soleil aux voyageurs qui attendent le bus. Ils sont généralement installés avec un banc dans les arrêts de bus en milieu urbain et sont un élément essentiel de l'infrastructure des transports en commun.



AIDE À LA CONDUITE

Une aide à la conduite est attribuée aux jeunes de 17 à 21 ans qui ont obtenus le permis B. Le montant de cette aide s'élève à 100 €.

La demande est à déposer à la mairie.

Les documents à fournir sont les suivants :

- Copie de la carte nationale d'identité,
- Facture de l'auto-école,
- Justificatif de domicile de plus de 6 mois (qui peut être au nom des parents pour les jeunes habitants chez leurs parents),
- Relevé d'identité bancaire au nom du bénéficiaire,
- Copie du permis de conduire ou récépissé remis à l'obtention du permis.



CARTE AVANTAGES JEUNES

Depuis 11 ans, la commune de Saint-Sauveur offre la carte avantages jeunes aux collégiens et lycéens (de la 6^e à la terminale) qui en font la demande. Cette année 43 cartes ont été offertes, vingt ont été remises directement aux jeunes présents lors de la cérémonie organisée par la municipalité.



DÉVERSOIR D'ORAGE

Dans les rues Foch, Ferry et Pingand, le déversoir d'orage est devenu obsolète. La commune a réalisé des travaux d'aménagement et de modernisation de ses réseaux. Il a été modernisé dans le but de diminuer la pollution des eaux usées rejetées dans le Breuchin.

Maîtrise d'oeuvre par le Cabinet ECA : 2 950 € HT
Travaux par l'entreprise Piacentini : 12 000 € HT

Attention ! Dans le cadre des estimations budgétaires « *eau et assainissement* », les nombreux travaux prévisibles laissent augurer une augmentation des tarifs pour chaque service.

FAÇADE MAIRIE

Le ravalement de la façade de la mairie datant de 25 ans, il était devenu nécessaire de lui refaire une beauté. La pollution et la circulation ont détérioré et sali la façade qui était devenue terne, la couleur choisie la met en valeur et embellit le centre de la commune.

Travaux par l'entreprise Py Philippe : 14 000 € HT



FEU RÉCOMPENSE

Les écluses installées Rue Aristide Briand occasionnant une gêne pour les riverains, il était devenu difficile pour eux de sortir et rentrer à leur domicile. De plus, le comportement incivique de certains automobilistes ont conduit la mairie à retirer les écluses. La commune s'est positionnée sur l'installation d'un feu récompense.

Depuis l'installation de ce feu, il est constaté que la vitesse est réduite et sans désagrément.



Cette mesure a été prise pour réduire les risques d'accidents de la route et limiter leurs conséquences. Elle concerne donc tous les usagers de la route.

Travaux par l'entreprise Haefeli : 5 700 € HT

FRELONS ASIATIQUES

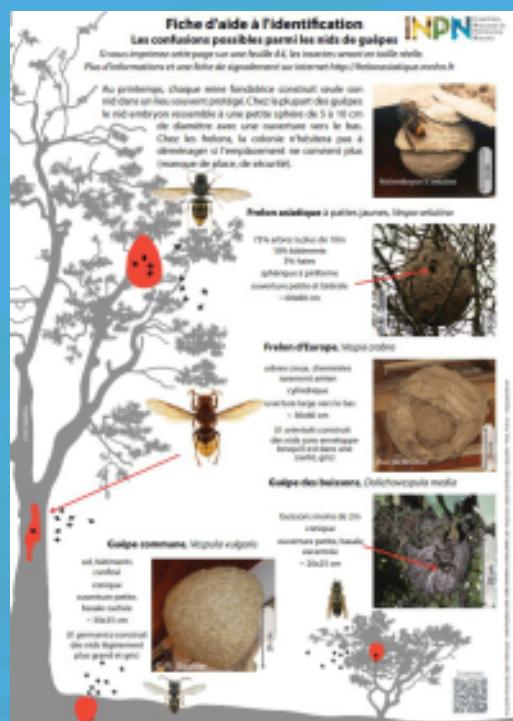
Le frelon asiatique, *vespa velutina nigrithorax* ou frelon à pattes jaunes est une espèce d'hyménoptères de la famille des Vespidae. Arrivé par erreur dans le sud-ouest de la France en 2004, cet insecte invasif et nuisible a depuis envahi tout l'hexagone et s'étend chez nos voisins européens.

Vous avez découvert un nid de frelon ?

Un dispositif de surveillance et de lutte visant à repérer, répertorier et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées est en place en Haute-Saône (signalement sur lefrelon.com)

La Mairie prend en charge le financement (80 € HT) de la destruction des nids repérés sur les terrains privés comme publics de la commune. Le bon réflexe est de prévenir directement la Mairie pour inventorier les nids et faire appel ensuite à des entreprises habilitées pour la destruction.

Attention en aucun cas on ne doit s'approcher des nids de frelons asiatiques et n'essayez jamais de détruire vous-même les nids !





FUITE D'EAU

Une fuite d'eau importante a été constatée Rue Aristide Briand (après le cimetière) le long des habitations de la rue du Bouquet.

Le changement de la canalisation d'eau potable a été réalisé par l'entreprise Livera. Dans la continuité de notre plan d'action sur les travaux d'eau potable, les compteurs d'eau ont été installés en limite de propriétés.

Travaux par l'entreprise Livera : 38 500 € HT

maprocuration.gouv.fr

Faire sa demande de procuration [en ligne](#),
c'est possible !



QR Code pour vérifier
son inscription



#6

INSCRIPTION LISTE ÉLECTORALE

Pour l'élection municipale du 15 mars 2026, les électeurs pourront procéder à leur inscription sur les listes électorales jusqu'au :

- *Mercredi 4 février 2026 date limite d'inscription sur le site www.service-public.fr*
- *Vendredi 6 février 2026 date limite d'inscription en mairie.*

Les pièces à fournir sont :

- un justificatif d'identité en cours de validité ou expiré depuis moins de 5 ans : carte nationale d'identité ou passeport.
- un justificatif de domicile à votre nom et prénom (de moins de 3 mois) : quittance de loyer établie par un organisme officiel, facture d'électricité, de gaz ou eau, quittance assurance habitation, avis d'imposition, taxe d'habitation.

Les administrés peuvent vérifier s'ils sont bien inscrits sur la liste électorale en allant à l'adresse suivante :

www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/je-verifie-ma-situation-electorale

Pour les électeurs qui souhaitent donner procuration, nous vous incitons à effectuer la démarche le plus rapidement possible.

PLACES DE STATIONNEMENT

Pour la sécurité des piétons sur les trottoirs, des places de stationnement ont été créées sur la route des rues Aristide Briand et Lyautey. Dans la rue Georges Clémenceau, les places de parking existantes ont été repeintes. Un passage piétons a été créé rue Maréchal Lyautey à hauteur du service public d'enlèvement des déchets de la Communauté de communes.

Rue Jules Ferry création de places de parking.

Merci de respecter ces emplacements et rendre le trottoir libre aux piétons !

RUES MARÉCHAL FOCH ET JULES MICHELET

A la suite des travaux d'eau potable de la rue Maréchal Foch, la route ayant été dégradée a été remise en état. Il a été réalisé un bitume au printemps.

Rue Foch, le marquage au sol pour la piste cyclable demandé par les enfants du Conseil des Jeunes sera de nouveau matérialisé.

Dans la rue Michelet les grilles d'avaloirs ont été remontées et remises à niveau, avant la réfection de la chaussée par les services du département.

Travaux par l'entreprise Surleau : 13 300 € HT

TRAVAUX STADE

Au début de l'année 2026, les travaux de désamiantage et de démolition des anciens vestiaires vont débuter, ils prépareront la construction prochaine de la salle multiactivités.

Travaux déplacement tableau électrique par l'entreprise Haefli : 4 000 € HT et Enedis 1 280 € HT

Travaux désamiantage et déconstruction par l'entreprise Codepa : 30 700 € HT



TRAVAUX SUR LA COMMUNE

Comme chaque année, la commune fait appel à des associations d'insertion pour les travaux extérieurs et intérieurs :

- Trait d'union Luxeuil pour le bois façonné.
- AIIS de Mailleroncourt-Charrette pour la tonte et l'élagage des espaces verts ainsi que la rénovation intérieure de logements communaux.

Les associations d'insertion contribuent au retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés.



VÉHICULES

La commune s'est dotée de nouveaux véhicules pour plus de polyvalence :

- un Partner thermique qui renforce la flotte communale pour 16 650 € HT
- un Goupil d'occasion qui remplace l'ancien inutilisable pour 17 700 € HT

A cette occasion, les véhicules ont été floqués du logo de la commune et de la citation :

« *J'aime ma commune, je roule propre* » .





Cérémonie des voeux



Achat Nacelle



Fête des mères



Repas des ainés



Aménagement d'un espace de jeux



Décorations du rond point par le Bouton d'or



Départ de Mme Audra



Cross des écoles



Jus de pommes !



Rénovation thermique de l'école primaire



Cérémonies patriotiques



Chasse aux oeufs



Animations sportives d'été



Décorations de Pâques



Journée du souvenir des victimes de la déportation



14 Juillet



Animations sportives d'été



11 novembre



Sécurisation



Renouvellement du parc de véhicules de la commune



L'ADMR

L'ADMR de Luxeuil/Saint-Sauveur est une association dédiée principalement à l'aide à la personne dans tous les gestes de la vie courante. Aussi, afin de lutter contre l'isolement des personnes âgées et œuvrer au plus près de toutes, l'Association étend ses activités bien au-delà du domicile des personnes aidées et propose régulièrement des rencontres conviviales.

Ainsi, une fois par mois à la Maison des Associations, rue Pingand à Saint-Sauveur, un après-midi récréatif « *Café Séniors* » est proposé à toutes les personnes de plus de 60 ans. Cette animation est gratuite et s'adresse à l'ensemble de la population, généralement un mardi après-midi, selon un calendrier établi pour un semestre. Ce moment récréatif se veut très ouvert et chaque participant peut ainsi développer toute sa créativité aux travers de travaux manuels, jeux, échanges, idées, et se termine par le « *café* » de l'amitié.

Pour illustrer ce moment de convivialité, les personnes du Café Séniors ont ainsi participé aux décors de la ville pour Pâques, Halloween et ont prêté leurs mains pour celles de Noël. Toutes les personnes présentes peuvent également s'initier à différentes techniques, peinture, découpage, collage, macramé, les limites étant de passer un bon moment pour effacer le quotidien.

Afin de s'ouvrir sur les sujets propres à la santé et à l'amélioration de son cadre de vie, un contact a été établi pour mettre en place « *les ateliers Bons Jours* ». Ces ateliers gratuits principalement financés par les Caisses de retraite, les mutuelles, l'ARS, le département et autres financeurs visent à proposer une large offre pour répondre aux enjeux du vieillissement. Différents thèmes, comme le sommeil, la nutrition, mieux vivre chez soi ou l'équilibre, pourront être abordés. Ce dernier atelier ayant reçu les faveurs des participants devraient ainsi se mettre en place début d'année prochaine.

L'isolement des personnes âgées étant un enjeu essentiel pour prévenir les problèmes de santé, n'hésitez pas à franchir la porte et venez nombreux pour ce moment de convivialité.

NON À LA VIOLENCE !



#10

La journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, instaurée le 25 Novembre 1999 par l'Organisation des Nations Unies (ONU), met en avant ce problème et permet à travers des actions de sensibiliser des publics variés sur la prévention de ce risque.

Même si ces violences sont davantage connues et que la parole se libère, elles demeurent massives.

L'association CFC Self Défense de Saint-Sauveur se mobilise tous les ans pour proposer un cours gratuit réservé aux femmes.

UN PARCOURS EXEMPLAIRE

Natif de Saint-Sauveur, Michel Grunevald a été élevé à titre honorifique au grade de 4ème dan de Karaté Kyudokan Higa Te en reconnaissanc de son parcours et de son engagement, des mains de Maître HIGA (10ème dan et responsable technique international de l'école Kyudokan Higa Te) et de Sensei Patrice Merckel (7ème dan de Karaté Kyudokan Higa Te et représentant de l'école en France), à l'occasion du séminaire annuel en Septembre 2025.

Arrivé au sein de l'association le 15 septembre 1995, il s'est investi avec assiduité et rigueur dans les 3 disciplines proposées : Karaté, Kobudo et Iaidô avec un attachement remarquable au dojo. Sa bonne humeur et sa disponibilité en toute circonstance ont fait de Michel un exemple, un pilier de l'association Okinawa Te Traditionnel (30 années d'engagement sans faille !), association qui fêtera ses 50 années d'existence sur Saint-Sauveur en 2028.



DÉCORATIONS DU ROND POINT

Le rond-point au centre de la commune a fait l'objet de diverses décos selon la période de l'année.

Pour Pâques, dès le mois d'avril, le rond-point s'est paré de superbes décos : œufs, lapins, moutons, poules et autres sont venus égayer le centre du village, l'entrée de la mairie, la maison des associations et la cour du périscolaire.

Au mois de juin, le Bouton d'Or a réalisé une superbe et originale création qui a trouvé sa place sur le rond-point. « Merci c'est du bouleau »

Pour la fête d'Halloween, les citrouilles et autres cucurbitacées ont pris possession du rond-point.

Pour Noël des rennes, bonhommes de neige et autres décos ont contribué à l'atmosphère de Noël.

Un grand merci à tous les artistes qui se sont investis dans toutes ces réalisations. Les enfants des écoles, du périscolaire, le Bouton d'Or et les participants au café séniors de l'ADMR qui se sont mobilisés avec sérieux, enthousiasme et bonne humeur. Le bois a été fourni par Bricomarché et les cucurbitacées par une dizaine d'habitants jardiniers.

Merci également aux petites mains pour les installations réalisées.

Okinawa Te Traditionnel

Site : www.okinawa-te.org

Facebook : Kyudokan Higa te France

Email : kyudokan.france@yahoo.fr



L'ÉCOLE SE RÉNOVE !



La première tranche de rénovation énergétique de l'école primaire a été faite avec l'installation de 18 fenêtres, la mise en place de 22 volets roulants motorisés et le remplacement d'une porte sur la façade sud.

Ces travaux permettront de limiter les dépenses d'énergie en hiver mais également favoriseront le confort d'été en limitant les effets du soleil dans les salles de classe.

Après consultation, c'est l'entreprise "*Les ateliers Simard*" qui a remporté le marché pour un montant de 64 000€ HT. Merci à eux pour le travail soigné !

En complément et dans la même logique de rénovation énergétique la chaudière de l'école a également été remplacée : La chaudière gaz datant des années 90 a été changée par une chaudière à condensation, ce qui entraînera également une baisse de consommation d'énergie.

Le montant des travaux s'élève à 11 800€ HT. Merci également à l'entreprise Atherme pour sa réactivité.



BLOG DE L'ÉCOLE

L'école de Saint-Sauveur propose un blog permettant de s'informer sur l'école, l'équipe enseignante, mais aussi les manifestations à venir, le rôle des parents d'élèves ou encore les dispositifs d'accompagnement des élèves.

En plus de ce rôle informatif certains enseignants proposent des articles sur la vie de la classe. C'est l'occasion de retrouver quelques photos, des réalisations des enfants, ou simplement s'informer sur la richesse de l'enseignement à l'école !

Pour suivre le blog c'est ici :

<http://prim-st-sauveur.ac-besancon.fr/>

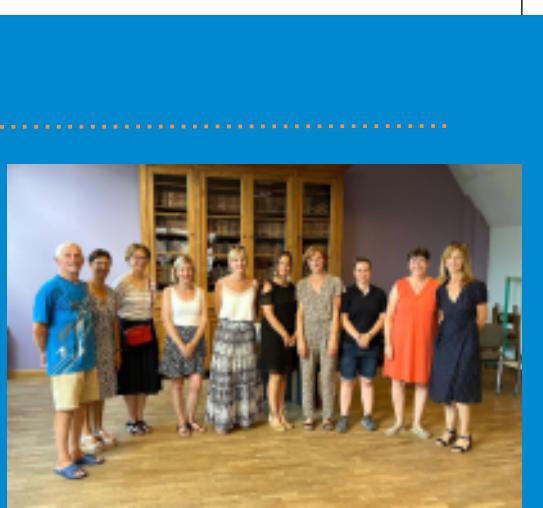
HEUREUSE RETRAITE MAITRESSE !

Présente depuis de nombreuses années à l'école de Saint-Sauveur, Mme Audra est partie à la retraite en juin 2025.

Ce sont des centaines de salvatoriens et de salvatoriennes qui se sont succédés dans sa classe pour y apprendre ce que l'école doit transmettre !

Une cérémonie a été organisée en Mairie pour saluer ce départ en compagnie d'actuelles et d'anciennes collègues, d'élus et de représentants des parents d'élèves.

Toutes nos félicitations, merci pour toutes ces années au service des enfants de la commune et tous nos vœux de longue et heureuse retraite.



JUS DE POMMES

Dans le cadre de la semaine du goût les enfants de maternelle et de primaire ont découvert la fabrication du jus de pommes.

En effet Mr Chaise, ancien directeur de l'école primaire, a eu la gentillesse de venir avec son matériel pour expliquer en détail aux enfants comment se fabrique ce délicieux jus de fruits et passer ensuite au meilleur moment : la dégustation !



MARCHÉ DE NOËL DES ÉCOLES

Les enseignants et parents d'élèves de l'école ont réussi cette année encore leur marché de Noël qui a eu lieu le 05 décembre 2025.

Le public est venu en nombre pour apprécier les différents stands d'objets et de dégustations réconfortantes. Des crêpes ont été confectionnées par les parents d'élèves et ont été servies avec du bon chocolat chaud. Quel bon goûter pour les enfants !



Dans ce marché, trônaient avec fierté tous les objets de décoration fabriqués par les élèves.



Les animatrices du périscolaire présentaient un stand de maquillages très appréciés des enfants. Chacun attendait patiemment son tour et sont repartis très satisfaits et fiers du résultat !

Merci beaucoup à tous pour l'investissement qui a permis que cette soirée soit une réussite.

FRANCE SERVICES DU PAYS DE LUXEUIL

Proche de vous, proches de
chez vous



France Services du Pays de Luxeuil

17, rue Jean Jaurès
70300 Luxeuil-les-Bains
03.84.40.40.01 /
france.services@paysdeluxeuil.fr

Ouvertures	Matin	Après-midi
Lundi	9h-13h	14h-18h
Mardi	9h-13h	FERME
Mercredi	9h-13h	14h-16h30
Jeudi	9h-13h	14h-16h30
Vendredi	9h-13h	14h-16h30

Un service public de proximité pour tous les habitants.

Ouvert depuis le 1er septembre, France Services, installé au 17, rue Jean Jaurès à Luxeuil-les-bains, offre aux citoyens un accès facilité aux services publics, dans un cadre convivial et accessible.

Avec un espace d'accueil convivial, 3 bureaux confidentiels permettant la tenue de permanences des partenaires locaux et nationaux, 1 bureau dédié à la Visio et aux appels téléphoniques avec les partenaires et un espace d'accès multimédia libre d'accès, la maison "France services" du Pays de Luxeuil se veut un espace d'accompagnement et de développement de l'autonomie numérique.

Un espace accessible et convivial.

Un accueil humain, confidentiel et bienveillant est garanti, avec ou sans rendez-vous selon la démarche. En effet, deux conseillères, Lise Mussot et Emmanuelle Menigoz, accompagnent les usagers dans leurs démarches quotidiennes : papier d'identité, sécurité sociale, retraite, impôts, aides diverses, etc.

Pour cela, elles travaillent en collaboration avec un ensemble de partenaires - France Titres, Allocations familiales, Assurance Maladie, Assurance retraite, ANAH (Chèque énergie - France Rénov'), Finances publiques, France Travail, La Poste, Mutualité sociale agricole (MSA), Point-justice, URSSAF - dont certains tiendront des permanences au sein de la France services.

Le service propose également un espace numérique gratuit et libre avec logiciel bureautique, accès à internet et à une imprimante ainsi qu'un espace confidentiel Visio et téléphone.

La conseillère numérique du département sera présente dans les locaux chaque lundi après-midi pour aider les usagers à utiliser les outils informatiques.

Une initiative au service de la cohésion territoriale

En développant ce service, la Communauté de communes du Pays de Luxeuil réaffirme son engagement en faveur de la proximité, de l'inclusion numérique et de l'égalité d'accès aux services publics pour tous les citoyens.

Le planning d'ouverture veille à répondre au mieux aux besoins des habitants en leur offrant une amplitude horaire large avec des horaires classiques mais également des temps d'accueil sur le temps de midi jusqu'à 13h et une ouverture en soirée, le lundi jusqu'à 18h.

ARRÊT DES RÉSEAUX CUIVRÉS

L'arrêt progressif de l'ADSL est mis en œuvre depuis le 31 janvier 2025. Le réseau cuivre historique sur lequel s'appuie la technologie, qui fournit le téléphone, internet et la télévision, disparaît progressivement au profit de la fibre optique.

L'ADSL est suppléeée depuis quelques années par le réseau dit de fibre optique qui permet d'accéder à une connexion très haut débit. En tant que propriétaire du réseau cuivre, l'opérateur Orange pilote l'agenda de fermeture du réseau.

Fermeture progressive

La fermeture s'étale jusqu'en 2030 selon la progression du déploiement de la fibre. Vous êtes concerné par la fermeture du réseau cuivre même si vous n'avez pas souscrit un contrat auprès d'Orange car les autres opérateurs utilisent aussi ce réseau.

Orange a prévu que toutes les lignes soient fermées pour fin 2030. Le réseau sera « éteint » : les services utilisant le réseau cuivre (téléphone s'il est branché à une prise en T, abonnement internet ADSL) cesseront de fonctionner.

Le 31 janvier 2026 marquera le fermeture commerciale nationale de toutes les offres sur réseau cuivre : arrêt des ventes de nouveaux abonnements utilisant le réseau cuivre, quel que soit l'opérateur. Les abonnements déjà souscrits seront en revanche maintenus. La fermeture du service sur Saint-Sauveur n'a pas encore été fixé pour le moment.

Pourquoi la fin du réseau cuivre ?

Ce réseau de plus de 50 ans ne permet plus une qualité de connexion internet suffisante pour les usages du quotidien. Le réseau en fibre optique a vocation à se substituer au réseau cuivre sur lequel reposaient jusqu'à maintenant le réseau téléphonique cuivre (RTC, téléphonie fixe avec une prise en T) et les services internet haut débit (DSL).

Tous les locaux utilisant encore des services basés sur le réseau cuivre sont concernés, qu'ils soient particuliers, entreprises ou administrations.

Suis-je éligible à la fibre optique ?

L'ensemble de la commune de Saint-Sauveur est éligible, vous pouvez vous renseigner sur les abonnements grand public et contacter l'opérateur qui a votre préférence afin de faire raccorder votre logement. Si votre abonnement actuel se limite au téléphone seul, il vous sera possible de souscrire au même type d'offre une fois passé à la fibre optique ; il s'agit d'un engagement des opérateurs.

L'ADSL prend sa retraite, la **fibre** prend la relève

De la souscription à l'installation Nous répondons à vos questions

Les services téléphonique et internet du réseau historique vont s'éteindre progressivement.

Pour cela, nous avons construit le réseau nouvelle génération.

Même si vous n'utilisez que le téléphone, vous êtes concernés.

Les abonnements qui ne renouvelleront pas s'abonneront à une offre téléphonique seule sur le réseau fibre optique, tout en gardant leur numéro. Des offres sont disponibles chez certains opérateurs.



Changer de technologie, c'est aussi l'occasion de souscrire à une offre TV par la fibre et ainsi pouvoir visualiser vos émissions préférées gratuitement quand vous le désirez.



Pour plus de renseignements :

Vincent Ruff 06.95.09.30.44



Cette année, Saint-Sauveur réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 15 janvier jusqu'au 15 février.

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est simple et rapide pour vous. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus économique pour la commune et plus responsable pour l'environnement !

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 1 février ?
Contactez la commune : 03.84.93.73.74

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, sur les logements, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le nombre de pharmacies, etc.
3. Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Grâce aux résultats du recensement de la population, nous avons obtenus le reclassement au dernier décompte comme commune urbaine et non plus rurale. Pour la commune cela permet de déclencher des subventionnements réservés pour ce type de commune.

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter la Mairie.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

Découvrez les portraits de nos agents recenseurs



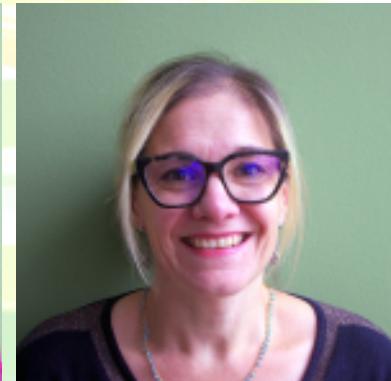
Isabelle Bellet



Martine Bertrand



Brigitte Tonnellier



Olivia Trenzini